

COMMUNE DE MAYRINHAC LENTOUR

Compte rendu de la séance du conseil municipal

du jeudi 29 mars 2018 à 20 h 30

Date d'affichage du compte-rendu : 04 avril 2018

Membres présents : Michelle BARGUES Didier FAURE Thierry CASSAN Jean-Luc BERGOUNIOUX Thierry CHALIE Francis BIROU Sandra BASTIT Gillian THOMPSON Jacquy SIRIEYS

Membres excusés : Stéphan PELLEFIGUE Yves BERGOUGNOUX Serge BALBARIE Marco TEIXEIRA Sébastien TEULET Annabelle LASSERRE

Membre absent : Michelle BARGUES (point 3)

Secrétaire(s) de la séance : Gillian THOMPSON

Nombre de votants : 9 ou 8

Ordre du jour :

- 1/ Approbation procès-verbaux séances des 1er et 08 mars 2018
- 2/ Vote compte de gestion 2017
 - budget commune
 - budget annexe assainissement
 - budget annexe lotissement
- 3/ Vote compte administratif 2017
 - budget commune
 - budget annexe assainissement
 - budget lotissement
- 4/ Budgets primitifs 2018 : présentation
- 5/ Presbytère : marché des entreprises
- 6/ Questions diverses

1/ Approbation procès-verbaux des séances des 1er et 08 mars 2018

Lecture est faite des procès-verbaux des séances des 1er et 08 mars 2018 qui sont adoptés à l'unanimité des membres présents.

2/ Vote compte de gestion 2017

- de la commune - DE_2018_03

Le conseil municipal, après avoir s'être fait présenter le budget primitif de la commune de l'exercice **2017** de la commune et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, les détails des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le trésorier accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'Etat du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après s'être assuré que le Trésorier a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice **2016**, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les

mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a prescrit de passer dans ses écritures.

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du **1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017**, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice **2017** en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Déclare à l'unanimité des membres présents, que le compte de gestion dressé, pour l'exercice **2017** par le Trésorier, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

- du service assainissement - DE_2018_04

Le conseil municipal, après avoir s'être fait présenter le budget primitif du service assainissement de l'exercice **2017** et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, les détails des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le trésorier accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'Etat du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après s'être assuré que le Trésorier a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice **2016**, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a prescrit de passer dans ses écritures.

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du **1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017**, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice **2017** en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice **2017** par le Trésorier, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

- du Lotissement Hameau du Granjou - DE_2018_05

Le conseil municipal, après avoir s'être fait présenter le budget primitif du Hameau du Granjou de l'exercice **2017** et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, les détails des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le trésorier accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'Etat du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice **2017**,

Après s'être assuré que le Trésorier a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice **2016**, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a prescrit de passer dans ses écritures.

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du **1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017**, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice **2017** en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice **2016** par le Trésorier, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

3/ Vote compte administratif 2017

Mme le Maire se retire de la salle et ne participe pas aux votes suivants

- de la commune - DE_2018_06

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Didier FAURE, Adjoint au Maire délibérant sur le compte administratif *de la commune* de l'exercice 2017 dressé par Michelle BARGUES, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré, à l'unanimité des membres présents,

1. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépense ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépense ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépense ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	27 727.25			228 125.76	27 727.25	228 125.76
Opérations de l'exercice	190 215.79	166 537.21	372 665.22	410 802.06	562 881.01	577 339.27
TOTAL	217 943.04	166 537.21	372 665.22	638 927.82	590 608.26	805 465.03
Résultat de clôture	51 405.83			266 262.60		214 856.77
Restes à réaliser	329 370.00	300 000.00			329 370.00	300 000.00
TOTAL CUMULE	380 775.83	300 000.00		266 262.60	329 370.00	514 856.77
RESULTAT DEFINITIF	80 775.83			266 262.60		185 486.77

2. Constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

4. Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

- du service assainissement - DE_2018_07

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Didier FAURE Adjoint au Maire délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2017 du Service Assainissement dressé par Michelle BARGUES, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépense ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépense ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépense ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	3 591.49			81 403.92	3 591.49	81 403.92
Opérations de l'exercice	16 897.81	15 561.38	21 431.76	32 889.11	38 329.57	48 450.49
TOTAL	20 489.30	15 561.38	21 431.76	114 293.03	41 921.06	129 854.41
Résultat de clôture	4 927.92			92 861.27		87 933.35
Restes à réaliser						
TOTAL CUMULE	4 927.92			92 961.27		87 933.35
RESULTAT DEFINITIF	4 927.92			92 961.27		87 933.35

2. Constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

4. Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

- du lotissement le Hameau du Granjou - DE_2018_08

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Didier FAURE, Adjoint au Maire délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2017 du Lotissement "Le Hameau du Granjou" dressé par Michelle BARGUES, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépense ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépense ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépense ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	1 724.29			34 480.22	1 724.29	34 480.22
Opérations de l'exercice	99 284.84	80 287.42	95 267.96	97 554.44	194 552.80	177 841.86
TOTAL	101 009.13	80 287.42	95 267.96	132 034.66	196 277.09	212 322.08
Résultat de clôture	20 721.71			36 766.70		16 044.99
Restes à réaliser						
TOTAL CUMULE	20 721.71			36 766.70		16 044.99
Résultat définitif	20 721.71			36 766.70		16 044.99

2. Constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

4. Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

4/ Budgets pimitifs 2018 : préparatifs

Chaque élu est en possession du document préparatoire à l'élaboration des 3 budgets (commune, service assainissement et le lotissement le Hameau des Claux) sur lesquels la commission finances a travaillé.

Mme le Maire détaille chaque section, chapitre et article et précise qu'à ce jour, les dotations de l'Etat ne sont pas connues.

Il est décidé de ne pas augmenter les taux de la fiscalité.

Les élus valident la proposition de la présentation des 3 budgets.

5/ Presbytère : marché des entreprises

Pas de modification à apporter.

Les travaux prennent un peu de retard.

La couleur intérieure des peintures intérieures retenue sera ivoire.

6/ Questions diverses

Columbarium : comme il en avait été prévu lors d'un des derniers conseils, Mme le Maire fait part aux élus qu'elle s'est rendue avec Jacquy Sireys au cimetière de Rignac pour voir l'installation du columbarium posé par l'entreprise des Pompes Funèbres Malaurie et valident l'acquisition de ce matériel.

Cauvaldor Expansion : Mme le Maire expose aux élus que cette structure souhaite que les communes se rapprochent des artisans, commerçants et agriculteurs afin de leur aider à remplir un questionnaire économique afin de connaître ces entreprises qui apportent de l'emploi donc des habitants.

Une réunion d'information destinée à ces entreprises locales, invitées par Mme le Maire est prévue le 11 avril à 19 h 30 à la salle des fêtes qui sera présidée par un agent de Cauvaldor Expansion.

Réserve Naturelle des Marais de Bonnefont : l'animatrice Sonia propose de rencontrer les élus pour leur donner des explications détaillées sur ce lieu.

Cette rencontre aura lieu lors d'une matinée, à 10 h mais avant la fin du mois d'avril.

PLUi-H : Mme le Maire informe les élus qu'une exposition itinérante d'une semaine aura lieu sur 8 communes de Cauvaldor.

On pourra y découvrir la présentation du diagnostic et du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD).

Voirie Cauvaldor : Thierry Cassan rapporte aux élus que l'enveloppe destinée à l'investissement a été diminuée et de ce fait, les travaux prévus à la route de Cayssac sont reportés.

Marché de Miers : Francis Birou ayant participé à cette commission réunie récemment fait part aux élus que ce marché sera reconduit cet été.

Fin de séance.